

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2846**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel spécialité Cultures Marines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) - ORG., MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	Direction des affaires maritimes et des gens de la mer (DAMGM), Direction des affaires maritimes et des gens de la mer (DAMGM), Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités La formation au baccalauréat professionnel spécialité cultures marines prépare aux fonctions de responsabilité dans les entreprises de cultures marines.

Le titulaire du baccalauréat professionnel spécialité cultures marines gère des entreprises ou des unités de production d'espèces vivant en eau de mer et met en marché des produits de cultures marines

Capacités attestées : Assurer l'approvisionnement en jeunes sujets par captage (ou pêche) ou en écloserie-nourrisserie. - Sélectionner les sujets et les installer dans les sites adaptés à leur développement (pleine mer, bassins, parcs...- Surveiller les conditions d'élevage (renouvellement de l'eau, maladies, température, oxygénation, nourriture). - Entretien des installations (locaux, matériels, parcs et bassins...)- Transmettre ou enregistrer les données techniques se rapportant au suivi de l'élevage.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Principalement des établissements conchylocoles, des établissements d'expédition et de purification, mais aussi des éclosiers, des nurseries, des fermes aquacoles, des organisations professionnelles, des établissements de commercialisation et de valorisation de produits marins.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1404 : Aquaculture

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

BEPM cultures marines, BEPM conchyliculture, BEPA pisciculture, BEPA aquaculture, CAP conchyliculteur, titre de niveau V sur décision du DRAM

Descriptif des composantes de la certification :

Connaissances techniques : Navigation, biologie marine, montage des dispositifs. Connaissances générales : français, histoire-géographie, langue vivante étrangère, éducation physique et sportive

Validité des composantes acquises : Le candidat à la certification titulaire d'un CAP , d'un BEP ou d'un Baccalauréat est réputé avoir satisfait aux épreuves d'enseignement général pour un titre de même niveau.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	.
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue		X
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Décret n 95-663 modifié portant règlement général du baccalauréat professionnel (JO du 10 mai 1995)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26-mars-93

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

LEMA de Cherbourg , Etel , La Rochelle et Sète

Codification éducation nationale : 40021201 S

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Ancien libellé de la certification : Baccalauréat Professionnel section Cultures Marines (Changement de dénomination Arrêté du 3/09/1997)